

Province de Québec  
Municipalité de Saint –Samuel  
Mardi 6 août 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 6 août 2019 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Martin Tourigny.

Est absentes : Sandra Lampron, Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

**2019-08-087**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2019-08-088**

**Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2019 séance ordinaire et le suivi.**

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 2 juillet 2019 séance ordinaire, soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2019-08-089**

**Adoption des comptes.**

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis, secondé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 143 183.22\$, dont 8 926.81\$ en déboursés directs pour les salaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

---

**2019-08-090**

**Glissement de terrain – offre de service caractérisation FFMH.**

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par madame Claudia Doucet, conseillère, d'accepter l'offre de service de BC2, concernant la caractérisation FFMH et l'habitat du poisson pour les deux zones de glissement de terrain sur le territoire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2019-08-091**

**Vidange de fosse septique - déplacement**

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron que la municipalité défraie le déplacement inutile du 259, rue Ste-Hélène résidence abandonnée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2019-08-092

**Demande d'aide financière – fabrique de Saint-Samuel.**

Le conseiller monsieur Martin Tourigny propose d'accorder une aide financière à la communauté de Saint-Samuel. Un montant de 300\$ a été approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-08-093

**Mandat M Jacques Métivier, urbanisme – modification de règlement.**

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, conseiller, de mandater M Jacques Métivier concernant la modification du règlement de zonage # 216.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-08-094

**Avis de motion – amendement modifiant le règlement de zonage 216.**

Madame la conseillère Claudia Doucet donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'apporter une modification à l'article 5.1 ajout du paragraphe d).

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-08-095

**Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement d'amendement au règlement de zonage # 216 et fixant la date de l'assemblée de consultation**

SUR PROPOSITION DE monsieur Patrick Mathis conseiller, appuyée par madame Claudia Doucet conseillère.

IL EST RÉSOLU d'adopter le 1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage n° 2019--310.

Le présent projet de règlement n° 2019-310 aura pour objet de modifier le règlement de zonage # 216 afin :

- D'incorporer les dispositions du règlement 316 en ajoutant à l'article 5.1 :

Article 1 : L'article 5.1 intitulé « Usages et bâtiments principaux » est modifié par l'ajout du paragraphe d) à la suite du texte existant et dont le contenu est :

d) l'ajout d'un bâtiment principal pour une même utilisation que celle existante sur les lots bénéficiant de droit acquis en vertu de la loi de Protection du Territoire et des Activités Agricoles du Québec.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 3 septembre 2019, à 19 h 20, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-08-096

**Les jardins solidaires**

Madame Claudia Doucet, appuyée par monsieur Martin Tourigny propose que la municipalité de St-Samuel dépose une lettre d'intention auprès du ministère de l'agriculture, des pêcheries, et de l'alimentation du Québec dans le cadre du Fonds "Les jardins solidaires" avant le 20 août 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**Journée familiale 15 septembre – lancement de la politique MADA et familiale**

Monsieur Tourigny informe le conseil de l'horaire préparatoire de la journée familiale : 8h marché aux puces, 9h rallye à pied, dîner hot dog et breuvage, à déterminer pour la suite.

Madame Doucet informe que le lancement de la politique serait vers 12h30 – 13h

**Congrès FQM – 26-27-28 septembre;**

Pour les intéressés à assister au congrès il faut s'inscrire avant le 23 août et le souper avec la MRC du 27 septembre avisez le bureau pour la réservation.

**Période de questions.**

M Jonathan Massé demande s'il va y avoir de l'asphalte au rang 2 ouest.

**Responsabilité des conseillers.**

M Grégoire Bergeron : une demande de prêt temporaire pour les loisirs de 14 500\$ (Tire de tracteurs). La Régie incendie devrait recevoir le camion en février 2020.

**Levée de la séance ordinaire.**

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Martin Tourigny propose la levée de la séance à 20h35. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

**Camille Desmarais,  
Maire**

---

**Camille Desmarais,  
Maire**

---

**Suzie Constant,  
Secrétaire de la séance**

